# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## universités

Question orale n° 701

### Texte de la question

M. Michel Lezeau alerte Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sur l'inquiétude et le mécontentement de nombreux étudiants de l'université "des Tanneurs" à Tours. Depuis plus d'un mois, une minorité d'étudiants bloque l'accès de l'université. Ce mouvement de « grève étudiante » se radicalise de jour en jour : violences verbales et agressivité physique sont désormais de mise au sein de ce mouvement. Les dégradations commises dans les locaux se font plus nombreuses chaque jour, et il existe une réelle inquiétude quant aux répercussions éventuelles des frais de remise en état sur le montant des inscriptions l'an prochain. "Les Tanneurs" semblent, par ailleurs, être le quartier général de cette « lutte » : ainsi voit-on de nombreuses personnes, non étudiantes, s'y exprimer sur de nombreux sujets dits de société. Ce n'est pas aux étudiants à « débloquer » leur université. Ce n'est pas à eux d'essuyer les pots cassés, ce n'est pas à eux encore d'affronter la violence des personnes engagées dans la « lutte ». Est-il enfin besoin de signaler l'urgence dans laquelle se trouvent les étudiants ? Certains d'entre eux n'ont presque pas eu cours du semestre et s'inquiètent, à juste titre, de la validation de leur année. Dans ces conditions, il lui demande les mesures urgentes qui pourraient être prises pour remédier à cette situation pénalisante.

### Texte de la réponse

MOUVEMENTS À L'UNIVERSITÉ DE TOURS

Mme la présidente. La parole est à M. Michel Lezeau, pour exposer sa question, n° 701, relative aux mouvements à l'université de Tours.

M. Michel Lezeau. Madame la présidente, ma question porte sur l'inquiétude et le mécontentement de nombreux étudiants de l'Université des Tanneurs à Tours.

Depuis plusieurs mois, une minorité d'étudiants - vrais et faux - bloque l'accès de cette université. Ce mouvement de " grève étudiante " se radicalise de jour en jour : violences verbales et agressivité physique sont désormais de mise. Les dégradations commises dans les locaux sont plus nombreuses chaque jour, et il existe une réelle inquiétude quant aux répercussions des frais de remise en état sur le montant des inscriptions l'an prochain.

Le site des Tanneurs semble par ailleurs être le quartier général de cette lutte : ainsi voit-on de nombreuses personnes non étudiantes s'y exprimer sur de nombreux sujets dits de société.

Ce n'est pas aux étudiants de débloquer leur université ni de payer les pots cassés, non plus que d'affronter la violence des personnes engagées dans la " lutte ". Est-il besoin de signaler l'urgence dans laquelle ils se trouvent ? Certains d'entre eux n'ont presque pas eu cours de tout le semestre et s'inquiètent à juste titre de la validation de leur année. Pour la première fois, j'ai reçu un collectif de parents qui ne supportent plus que leurs enfants soient pris en otages et qui ne peuvent, pour certains d'entre eux, assumer financièrement une année supplémentaire si la présente était perdue.

Quelles mesures urgentes pourraient être prises pour remédier à cette situation pénalisante ?

Mme la présidente. La parole est à M. Martin Hirsch, haut-commissaire aux solidarités actives contre la pauvreté, haut-commissaire à la jeunesse.

M. Martin Hirsch, *haut-commissaire aux solidarités actives contre la pauvreté, haut-commissaire à la jeunesse.* Monsieur le député, d'abord, je vous prie d'excuser Valérie Pécresse, qui préside en ce moment le comité pour l'énergie atomique, prévu de longue date. Toutefois, vous avez pu constater qu'elle a eu l'occasion, dans le cadre des questions au Gouvernement d'hier après-midi, de condamner à nouveau les actes de violence commis à l'encontre des personnes et des biens, les blocages et les séquestrations, et de réaffirmer l'urgence de rétablir une situation normale.
En outre, elle a souligné à juste titre la plus grande fragilité des étudiants qui, ne pouvant s'appuyer sur un réseau familial ou relationnel, avaient prévu de travailler au mois de juin pour gagner un peu d'argent, ou qui, devant s'inscrire pour la rentrée de septembre, ne peuvent pas fournir les résultats qu'on leur demande, ou encore qui, bénéficiant d'une bourse sur neuf mois, vont se trouver privés de ressources et de chambre. Ceux-là sont les plus en difficulté.
À Tours, seul le site des Tanneurs a connu de fortes perturbations. Toutefois, Valérie Pécresse vous assure que tous les moyens ont été mis en oeuvre pour assurer le maximum de chances de réussite aux étudiants et le maximum de sécurité pour tous. Avant les vacances universitaires, le président de l'université a organisé un vote électronique qui, à plus de 70 %, a été favorable à la reprise des cours. Il a veillé à ce que les rattrapages soient immédiatement organisés. À l'UFR de droit, par exemple, tous les cours en retard avaient été rattrapés avant les vacances.
Pour les autres sites, parfois plus fortement perturbés, le président de l'université a permis que 70 % des cours en moyenne soient assurés : aujourd'hui, grâce à son implication, ils sont dispensés dans d'autres locaux afin de donner aux étudiants toutes les chances de réussir leur année. La ministre l'a dit, les situations seront ensuite examinées au cas par cas pour permettre à tous les étudiants, notamment aux bénéficiaires de bourses ou de logements CROUS, de faire face à l'éventuel report de quelques jours des examens.

## Données clés

**Auteur :** M. Michel Lezeau
**Circonscription :** Indre-et-Loire (4e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
**Type de question :** Question orale
**Numéro de la question :** 701
**Rubrique :** Enseignement supérieur
**Ministère interrogé :** Enseignement supérieur et recherche
**Ministère attributaire :** Enseignement supérieur et recherche

## Date(s) clée(s)

**Question publiée le :** 28 avril 2009, page 3936
**Réponse publiée le :** 8 mai 2009, page 4128
La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 28 avril 2009